

Projet pédagogique

Séjour vert à Mont du 3 au 23 août 2026

Table des matières

Introduction.....	3
I. Présentation de l'AVEI.....	4
II. Présentation du séjour.....	5
III. L'équipe et les rôles de chacun.....	7
III. 1 La directrice.....	7
III. 2 L'assistante sanitaire.....	8
III. 3 L'équipe d'animation.....	8
IV. Les objectifs pédagogiques.....	10
V. Organisation de la vie quotidienne.....	13
V. 1 Journée type.....	13
V. 2 Organisation des temps importants du séjour.....	15
VI. Éléments de sécurité affective, morale, physique.....	20

Introduction

Ce projet pédagogique a pour but de présenter l'association ainsi que le fonctionnement du séjour à Mont. Les jeunes qui nous sont confiés viennent avant tout pour vivre un temps de vacances : découvrir de nouvelles choses, créer des liens, jouer et profiter pleinement de leur séjour. Notre rôle est de proposer un cadre adapté à chacun, où ils puissent se sentir écoutés et en sécurité physique et affective.

Il s'agit d'un séjour adapté. C'est pourquoi, nous accompagnerons les jeunes en tenant compte de leur singularité afin qu'ils puissent tous participer à leur façon à la vie du séjour et vivre des vacances dans lesquelles ils se sentent bien.

I. Présentation de l'AVEI

En 1982, des travailleurs sociaux des établissements spécialisés de Cognac décident de créer une association pour organiser des colos adaptées, et offrir un cadre extra-éducatif aux vacances collectives proposées jusque-là à l'occasion de « transferts d'établissements ». Le cœur du projet était là : confier l'accompagnement des enfants à des animateurs, eux-mêmes encadrés par des professionnels de l'éducation spécialisée.

Au fil du temps, l'offre de séjour s'est élargie à d'autres régions (Aquitaine, Pays de Loire, Ile de France...) et à de nouvelles tranches d'âges (jeunes adultes et adultes) tout en maintenant le principe de considérer l'animation comme le but ultime du projet. Ce qui a évolué c'est la manière de chercher à atteindre ce but, en se donnant les moyens d'appartenir aux réseaux de l'animation et du médico-social afin de mieux cerner les besoins et les attentes pour y répondre.

En 2003, l'AVEI est devenue un établissement secondaire de la FCOL (Fédération charentaise des œuvres laïques), acteur majeur de l'éducation populaire en Charente et gestionnaire d'établissements médico-sociaux. Aujourd'hui encore, nos équipes sont conçues de cette façon pour encadrer les personnes dont les troubles nécessitent une approche spécialisée, tout en axant essentiellement les projets d'activités sur la détente, les découvertes, les rencontres, les loisirs.

Les projets de séjour s'appuient sur les valeurs de l'éducation populaire : le respect de chacun, la citoyenneté, le vivre-ensemble, l'autonomie, la responsabilisation et l'épanouissement personnel. Les équipes sont sensibilisées à certains principes spécifiques aux publics que nous accueillons, comme l'importance de proposer un cadre contenant et bienveillant à la hauteur des besoins de chacun, afin d'instaurer un climat serein et une ambiance conviviale, dans lequel chacun puisse trouver sa place, participer à la vie collective et vivre des vacances dans les meilleures conditions possibles.

II. Présentation du séjour

Le séjour se déroulera dans le village de Mont, à proximité d'Orthez et des nombreux sites touristiques du Béarn, dans le pays des Gaves. Ce cadre nous permettra de profiter d'un environnement agréable et de proposer aux jeunes différentes sorties, découvertes et activités tout au long du séjour.

Le centre est situé au cœur d'un grand parc arboré au sein du village. Les espaces extérieurs et les équipements sportifs seront utilisés pour les animations ou simplement pour permettre aux jeunes de profiter de moments de détente. Deux minibus seront à notre disposition pour les déplacements vers les sorties prévues durant le séjour.

Nous accueillerons 22 adolescents âgés de 12 à 17 ans, en situation de handicap, avec une autonomie moyenne à bonne. Il est important de prendre le temps de faire connaissance avec chacun, c'est pourquoi les deux premiers jours se passeront sur le centre, cela nous permet d'identifier les besoins de chacun et d'adapter notre accompagnement du groupe. Ce temps permet aussi aux jeunes de faire connaissance avec l'équipe et d'appréhender le fonctionnement du séjour. Les sorties en minibus seront organisées à partir du troisième jour.

Afin de créer des repères stables et sécurisants, chaque animateur sera référent d'une chambre. Il accompagnera les mêmes jeunes sur les temps de vie quotidienne, notamment le moment des douches et la préparation du coucher. L'idée est que les jeunes puissent repérer rapidement des animateurs référents. Cela facilite la création d'un lien de confiance et permet de parler plus facilement aux animateurs pendant le séjour.

Le séjour se déroulera sur trois semaines. Certains jeunes seront présents durant toute la durée du séjour, tandis que d'autres arriveront ou partiront à la moitié du séjour. Ce temps de transition demande donc une vigilance particulière de la part de l'équipe.

Les deux fins de séjour devront être anticipées à l'avance, cela concerne notamment la gestion du linge, pour que les jeunes repartent avec des vêtements propres, ainsi que la préparation des cahiers de bord. Cette anticipation permettra aussi de préparer progressivement les jeunes à la fin du séjour, en leur donnant des repères clairs.

Il est important que les jeunes arrivant en deuxième partie de séjour soient accueillis avec la même attention et la même disponibilité que ceux présents dès le début. Nous veillerons à renouveler les

propositions d'activités, les thèmes d'animations afin que les jeunes présents sur les trois semaines puissent continuer à découvrir de nouvelles choses tout au long de leurs vacances.

III. L'équipe et les rôles de chacun

L'équipe du séjour est composée de 5 animateurs, d'une assistante sanitaire, et d'une directrice. Deux personnels techniques et un cuisinier, participeront également à la vie du séjour et feront pleinement partie de l'équipe.

Chacun a un rôle important dans le bon déroulement du séjour. Au-delà des fonctions de chacun, l'enjeu est surtout de former une équipe soudée mais aussi disponible, afin que les jeunes sentent qu'ils peuvent compter sur nous quotidiennement.

Il est important de garder en tête que nous sommes avant tout sur un séjour de vacances. Notre place n'est pas celle d'éducateurs spécialisés ou autre professionnel du médico-social, mais bien celle d'animateurs. Il s'agit d'accompagner les jeunes sur ce temps de vacances, et non pas de mettre en place des attentes éducatives par exemple.

III. 1 La directrice

La directrice veille à la mise en œuvre du projet éducatif de l'AVEI. Les valeurs portées comme la citoyenneté, la responsabilité et l'autonomie doivent se retrouver dans la manière dont le séjour est organisé et dans la façon dont nous accompagnons les jeunes.

La directrice est garante de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des personnes présentes sur le séjour, qu'il s'agisse des jeunes ou des membres de l'équipe. Elle veille au bon fonctionnement du centre, accompagne l'équipe dans l'organisation du quotidien et reste disponible en cas de difficulté.

Elle a également un rôle d'écoute et de soutien auprès de l'équipe afin de favoriser les échanges tout au long du séjour. Elle accompagne les animateurs dans l'organisation des activités et la gestion de la vie collective.

La directrice assure la gestion du budget, les liens avec les familles, le lien avec l'organisme (AVEI) ainsi qu'avec les différents partenaires du séjour.

En l'absence de l'assistante sanitaire, la directrice pourra assurer le suivi des traitements médicaux et des questions liées à la santé des jeunes.

III. 2 L'assistante sanitaire

L'assistante sanitaire veille à la santé et au bien-être des jeunes, elle a un rôle important en ce qui concerne la vie quotidienne.

Elle est responsable des traitements médicaux des jeunes et s'assure que les prescriptions soient respectées. Elle veille également à transmettre à l'équipe les informations importantes des dossiers, par exemple les besoins spécifiques de certains jeunes ou encore la présence de traitements d'urgence. Lors des sorties, ces traitements d'urgence seront confiés à un animateur afin de pouvoir réagir rapidement si nécessaires.

L'assistante sanitaire fait aussi le lien avec le cuisinier, les personnels techniques et l'équipe d'animation concernant les allergies, régimes alimentaires ou particularités médicales des jeunes. Il s'agit pour chacun d'entre nous d'être très vigilant sur ce point.

Elle est également responsable des trousse de secours pour les sorties. Elle veille à ce que les trousse soient toujours complètes et les renouvelle si nécessaire. Elle tient à jour le cahier d'infirmerie afin d'assurer le suivi des petits incidents pouvant survenir durant le séjour.

Avant le début des vacances, elle prendra contact avec un médecin généraliste à proximité du centre afin d'informer la tenue du séjour pour faciliter une prise en charge en cas de besoin.

En cas de doute concernant l'état de santé d'un jeune (hors situation d'urgence vitale) l'assistante sanitaire en référera à la directrice qui demandera un avis médical si nécessaire.

III. 3 L'équipe d'animation

L'équipe d'animation accompagne les jeunes dans tous les temps du séjour : activités, sorties, veillées, repas et temps de la vie quotidienne.

Les animateurs sont toujours présents avec les jeunes, ils les comptent régulièrement pour s'assurer que tout le monde est bien là. Les jeunes ne circulent jamais seuls. Il s'agit d'être particulièrement vigilant dans les moments de transition comme les départs en activité ou les temps de lever.

Les animateurs installent un cadre sécurisant avec des repères simples et clairs. Leur rôle est d'être présents et attentifs afin que chaque jeune puisse se sentir bien sur le séjour.

Les animateurs accompagnent les jeunes dans les gestes du quotidien : rangement des chambres, gestion du linge, organisation des salles d'activités... Certains jeunes peuvent avoir des difficultés à comprendre ou à appliquer les consignes. Dans ces cas-là, il est important de simplifier les consignes, de les répéter calmement et surtout d'accompagner le jeune si nécessaire.

Pour les activités et les sorties, il s'agit de s'adapter à chaque jeune, à ses capacités et à son rythme. Chaque jeune doit pouvoir participer à sa manière et doit se sentir soutenu dans ce qu'il est capable de faire.

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective des jeunes. Cela implique d'être attentif à leur fatigue, aux petits signes du quotidien comme les changements d'humeur ou de comportements et d'en référer en réunion d'équipe. La direction doit également être informée de toute modification concernant les groupes de jeunes en activités ou en sorties.

Chaque animateur est référent d'un petit groupe de 4 à 5 jeunes pour la vie quotidienne. L'animateur accompagne les jeunes de sa chambre en référence sur les temps des douches, pour les inventaires et la gestion de leurs objets personnels (téléphone portable notamment). Mais aussi l'animateur participe à la création d'un carnet de bord (carnet de souvenirs) avec son groupe de jeune, cela permet de garder une trace du séjour : photos, dessins, petits mots, souvenirs d'activités...

IV. Les objectifs pédagogiques

Valeurs	Objectifs pédagogiques	Moyens humains et matériels
Favoriser le vivre ensemble	Vie quotidienne : -Respecter les besoins et les capacités de chaque jeune Activités : -Mettre en place des activités favorisant la coopération Relations humaines : -Favoriser l'entraide entre les jeunes	Vie quotidienne : -Mise en place d'un animateur référent de chambre pour connaître au mieux les besoins des jeunes Activités : -Mise en place d'un planning avec des activités de coopération -Mise à disposition du matériel pédagogique pour les activités Relations humaines : -Montrer l'exemple en tant qu'animateur en aidant les jeunes -proposer aux jeunes d'aider leur camarades
Rendre le jeune acteur du séjour	Vie quotidienne : -Inciter les jeunes à participer au rangement des chambres et des salles d'activité, ainsi qu'au soin du matériel Activités : -Inclure les jeunes dans le choix des activités et des thèmes Relations humaines : -S'enquérir de la façon dont les jeunes vivent	Vie quotidienne : -Ranger avec les jeunes, leur donner des petites missions Activités : -Demander quotidiennement aux jeunes, sur le temps du goûter, leurs envies pour les activités et thèmes et les noter dans un carnet Relations humaines : -Échanger avec les jeunes sur les temps informels

	leur séjour	-Mise en place des carnets de bord
Favoriser l'épanouissement du jeune	Vie quotidienne : -Respecter le rythme des jeunes Activités : -Sortir les jeunes de leur quotidien et favoriser les découvertes Relations humaines : -S'enquérir du bien-être des jeunes sur le séjour	Vie quotidienne : -Mettre en place un petit-déjeuner échelonné -Proposer un temps calme ou temps de sieste -Mettre à disposition une salle pour le temps calme avec des livres et jeux de société -Permettre aux jeunes de se coucher plus tôt s'ils le souhaitent en détachant un animateur de la veillée Activités : -Proposer des sorties culturelles et découvrir les lieux alentours grâce à la mise à disposition des minibus -Mettre en place un thème imaginaire pour le séjour -Proposer des veillées et des grands jeux Relations humaines : -Échanger individuellement avec les jeunes sur les temps informels

V. Organisation de la vie quotidienne

Nous mettrons en place des repères visuels pour aider les jeunes à se situer dans la journée. Par exemple, un planning des activités pourra être affiché chaque matin au moment du petit déjeuner afin que chaque jeune puisse savoir ce qu'il va faire dans la journée : activités, sorties, veillées.

Une attention particulière sera portée à l'hygiène. L'équipe surveille que les jeunes se douchent, se brossent les dents et les accompagne dans la gestion du linge. Il s'agit de les aider dans les gestes du quotidien en fonction de leurs besoins. L'animateur référent aide aussi le jeune dans la préparation des affaires du lendemain pour que les matinées soient plus simples.

Les jeunes ne se baladent pas seuls sur le centre, ils sont toujours avec un animateur pour des raisons de sécurité et parce que le séjour implique la vie en collectivité. Par exemple, lors des temps de douche, les jeunes sortent de leur chambre en groupe et avec l'animateur référent, une fois que tout le monde s'est douché et que la chambre est rangée.

V. 1 Journée type

8h	Les premiers jeunes se réveillent, ils peuvent rester dans leur chambre s'ils sont calmes et ne dérangent pas leurs camarades de chambre. Une salle sera prévue pour s'occuper calmement avec les animateurs du lever en attendant le petit déjeuner à 8h30.
8h30 - 10h	Les animateurs se répartissent en binômes entre ceux qui restent dans le couloir pour le lever des jeunes et ceux qui les accompagnent au petit déjeuner. Le petit déjeuner est échelonné, les jeunes vont par groupe de 5 prendre le petit-déjeuner. Chaque groupe est accompagné d'un animateur qui déjeunera avec eux. L'assistante sanitaire est présente au réfectoire pour donner les traitements aux jeunes qui en ont. Puis, les animateurs emmènent les jeunes se préparer pour les activités (lavage de dents, habillage en fonction de l'activité...). Les animateurs font attention

	à ce que les jeunes s'habillent avec une tenue adaptée à l'activité. Dans chaque groupe de sortie, un animateur prépare les affaires (casquettes, crème solaire, eau, trousse de secours et traitements d'urgence)
10h - 12h	Début des activités : les animateurs se répartissent en binôme en fonction du groupe qui leur est affecté. Les changements dans les groupes d'activité ne peuvent pas être faits sans que la directrice ne soit avertie.
12h - 13h	Repas du midi. Veiller aux allergies et restrictions alimentaires des jeunes de la table. Les animateurs s'installent avec les jeunes, en se répartissant sur les tables (un seul animateur par table). Ils accompagnent le repas et apportent une aide aux jeunes qui en ont besoin. Les jeunes ne doivent pas se lever durant le repas.
13h-14h30	Temps calme, la sieste n'est pas imposée, il faut la suggérer aux jeunes les plus fatigués. Un espace dédié à ceux qui ne dorment pas peut être mis en place. Les activités proposées par les animateurs doivent être calmes (jeux de société, origamis...). Sur ce temps calme, les animateurs se relayent pour que chacun ait une pause.
14h30-16h30	Activités de l'après-midi, les jeunes sont répartis en groupes en fonction des activités prévues. Les animateurs se répartissent en binôme, s'ils partent en sortie, un animateur s'assure d'avoir le nécessaire (trousse de secours, crème solaire, goûters, eau...)
16h30-17h	Une collation est prévue, c'est un temps d'échange où les animateurs peuvent par exemple demander aux jeunes leurs envies sur les activités. L'équipe essaie de noter les envies des jeunes autant que possible. En revanche, les groupes et les animateurs référents seront décidés en réunion.
17h-19h	Pendant le temps des douches, les jeunes restent dans leur chambre afin de respecter l'intimité de chacun. Ils peuvent en profiter pour ranger leur chambre ou faire des activités calmes en attendant leur tour. Les animateurs veillent à ce que chaque jeune prenne bien sa douche. Ce moment est aussi l'occasion de faire le tri du linge. Sur ce temps, les jeunes peuvent avoir accès à leur téléphone, sous la responsabilité des animateurs, et avoir un temps d'appel avec leur famille si

	besoin. C'est un temps où il s'agit d'être très vigilant concernant l'utilisation de leurs téléphones portables (pas de réseaux sociaux, ni de contenus inappropriés). C'est pourquoi les animateurs ne peuvent pas prendre de pause sur ce temps là.
19h-20h	Repas du soir. Les mêmes règles que celles du repas du midi s'appliquent.
20h-21h30	Une veillée est organisée chaque soir, les enfants sont libres d'y participer ou peuvent aller dormir. Un ou plusieurs animateurs (en fonction du nombre de jeunes) se détachent de la veillée pour accompagner les jeunes qui souhaitent dormir. Ces animateurs restent en surveillance autour des chambres. Il y aura deux animateurs en charge de la préparation d'une veillée. Les autres peuvent participer à la veillée ou seront en surveillance des jeunes qui sont partis se coucher.
21h30	Tous les jeunes doivent être dans leur chambre, en train de se préparer à aller dormir (lavage de dents, mise en pyjama...). Les animateurs font attention à ce que les derniers jeunes allant se coucher le fassent dans le calme afin de ne pas réveiller les autres.
22h	Tous les jeunes doivent être prêts à dormir à cette heure. L'animateur d'astreinte se met en place, il sera averti du programme de la journée du lendemain. Si sa présence est nécessaire, l'assistante sanitaire le remplace le temps de la réunion qui a lieu à partir de 22h.

V. 2 Organisation des temps importants du séjour

Les veilles : Les veilles se font à tour de rôles et définies par la direction. Lorsqu'un animateur est d'astreinte, il ne participe pas à la réunion du soir. Il reste disponible dans le couloir pour surveiller les chambres et intervenir si nécessaire, notamment en début de nuit. Il n'hésite pas à contacter l'équipe en réunion s'il se retrouve en difficulté. Une fois que tous les jeunes sont endormis, l'animateur rejoint une chambre de garde pour une veille dormante. Les jeunes sont informés en amont de l'animateur d'astreinte et du lieu où il se trouve. Ils savent qu'ils peuvent venir le réveiller

en cas de besoin pendant la nuit. L'animateur d'astreinte n'hésite pas à réveiller la direction s'il est en difficulté.

Inventaires : Chaque animateur effectue les inventaires de sa chambre en référence le premier jour du séjour. Noter à l'aide d'un feutre le nom du jeune sur les étiquettes de TOUS les vêtements et prendre une photo des différents vêtements, cela afin que l'inventaire retour soit facilité. Ne pas oublier la tenue portée par le jeune le jour J et les éventuelles vestes et sac à dos du voyage.

Gestion du linge des enfants : Il est demandé aux animateurs de gérer régulièrement le linge de leur chambre de référence, sans attendre que de grosses quantités s'accumulent. Les machines à laver tourneront tous les jours.

Argent de poche : L'argent de poche est confié à la directrice dès le premier jour, il est recueilli lors du voyage ou lors de l'inventaire. L'argent de poche est exclusivement géré par les animateurs lors des sorties. Les animateurs laissent les jeunes choisir leurs souvenirs dans la mesure du raisonnable. Une fiche suivi d'argent de poche sera remplie et y sera joint le ticket de caisse.

Les portables jeunes : Dès l'arrivée sur la structure et pendant l'inventaire, il sera expliqué au jeune que le téléphone portable est conservé par la direction. Cela évite notamment les pertes et les vols, ainsi qu'une utilisation excessive du portable. Ils pourront en disposer tous les soirs sur un temps avant le dîner, sous la surveillance d'un adulte, afin d'éviter toute casse ou perte. Les animateurs restent également vigilants à l'usage des téléphones, notamment pour s'assurer que les jeunes ne diffusent pas ou ne consultent pas de contenus inadaptés, pas d'utilisation de réseaux sociaux, ni de partage de photos.

Cigarettes : Il est possible que certains jeunes arrivent sur le séjour avec des cigarettes. Lors du départ du voyage, il est important de demander aux parents ou aux éducateurs si le jeune est considéré comme fumeur. Si le jeune est identifié comme fumeur par son entourage, un temps pour fumer sera encadré par l'équipe, après le repas du midi et du soir. Les animateurs ne sont pas autorisés à fumer avec les jeunes. Seuls les paquets de cigarettes apportés par le jeune au départ du séjour seront gérés pendant toute la durée du séjour. L'équipe ne peut en aucun cas acheter des cigarettes pour des mineurs. Si le jeune n'est pas identifié comme fumeur par ses parents ou éducateurs, les cigarettes seront récupérées et conservées jusqu'à la fin du séjour.

Balades et sorties : Faire preuve de vigilance à chaque instant car les jeunes n'ont pas toujours conscience du danger. Lors des déplacements à pied, un animateur se place devant le groupe et un animateur derrière. Une fiche devra être remplie avant chaque sortie avec le nom de tous les jeunes et animateurs présents pour la sortie. S'assurer de disposer du nécessaire avant chaque départ : trousse de secours, traitements d'urgence et médicaments, eau et gobelets, goûter, casquettes, k-way, maillot de bain, serviettes, crème solaire...

Baignades : La baignade se déroule en petits groupes de 7 jeunes encadrés par 2 animateurs, dans une zone surveillée par un maître-nageur. À chaque baignade, un animateur informe le maître nageur du nombre d'enfants et d'accompagnants, ainsi que les particularités importantes à connaître (épilepsie par exemple). Avant l'entrée dans l'eau, les consignes sont rappelées aux jeunes : attendre l'accord d'un adulte pour aller dans l'eau, ne pas s'éloigner du groupe...

Mini-bus : Lors des sorties, l'encadrement est renforcé : pour un groupe de 7 jeunes, il y a au minimum deux animateurs. L'un conduit le minibus, tandis que l'autre est installé à côté afin d'être pleinement disponible pour les jeunes pendant le trajet. Les animateurs organisent le placement des jeunes dans le véhicule afin de garantir un trajet sécurisé et calme.

Les animateurs sont responsables de la propreté des minibus. Ils veillent à ce qu'ils soient régulièrement nettoyés et à ce que les jeunes n'y oublient pas leurs affaires. Les conducteurs surveillent également le niveau de carburant et informent la direction en cas de besoin de plein.

Le respect du code de la route et des règles de sécurité est indispensable : nombre de places, port de la ceinture, comportement des passagers... La direction sera attentive au respect de ces règles par les conducteurs. Toute infraction au code de la route (notamment les amendes) reste à la charge du conducteur.

Les activités : Préparer en avance le matériel avant chaque activité. Un endroit est dédié au stockage du matériel. Il faut également le ranger, avec l'aide des jeunes, après chaque activité. Les animateurs sont responsables du matériel pédagogique acheté pour le séjour.

Les temps libres : Les jeunes ne doivent pas être livrés à eux-mêmes. Même si ce n'est pas un temps d'activité, les animateurs sont présents et échange avec les jeunes. De plus, les temps de transition peuvent être angoissants pour certains jeunes. Il convient d'expliquer chaque fois qu'on change de temps au jeune (de l'activité au temps libre, du temps libre au dîner...)

Les temps calmes : Certains jeunes auront besoin de temps de sieste et d'autres non. Les animateurs s'organisent pour ne pas laisser les jeunes sans surveillance (animateurs de couloir pour les jeunes à la sieste et d'autres animateurs dans une salle pour des jeux calmes).

Douches : De manière générale, les temps de la vie quotidienne ne doivent pas être faits dans la précipitation. Il est important de ne pas presser les jeunes sur ces moments-là. Les animateurs s'assurent que chaque jeune se douche correctement.

Suivi sanitaire : Il s'agit du rôle de l'assistante sanitaire, néanmoins les animateurs peuvent être amenés à soigner les petits incidents grâce à des trousseaux à pharmacie. Une feuille et un stylo y seront présents afin d'écrire l'heure et la nature des soins pour que l'assistante sanitaire puisse remplir le cahier d'infirmier convenablement.

Réunion : Les réunions ont lieu après la veillée et le coucher des jeunes, aux alentours de 22h. Un temps est consacré aux échanges concernant les animateurs et les jeunes, afin de partager les observations de la journée et d'ajuster si besoin l'accompagnement. La réunion permet aussi de s'organiser concrètement pour le lendemain : point sur la santé et le bien-être des jeunes, répartition des groupes pour les activités et sorties.

Un cahier de réunion est tenu afin que les animateurs d'astreinte et les personnes en congés puissent être informés des décisions et de l'organisation prévue.

Les portables animateurs : Il est demandé d'avoir toujours son portable sur soi et d'être joignable en cas de problème avec un jeune ou pour communiquer les informations. Cependant, il n'est pas autorisé de s'en servir pour des appels personnels en dehors des temps de pauses.

Les pauses animateurs : Les pauses se prennent sur le temps calme. Un animateur qui part en pause doit obligatoirement mettre au courant le reste de l'équipe, il doit être relayé car aucun jeune ne reste sans surveillance.

Les congés : Un par semaine, ils sont définis par l'équipe de direction. Ils commencent à 22h et durent 24h.

Alcool : La consommation d'alcool par les jeunes et les membres de l'équipe est totalement interdite pendant le temps du séjour.

Drogue : La détention et la consommation de drogue pendant la durée du séjour sont strictement interdites et peuvent aller jusqu'au renvoi pour les jeunes et les membres de l'équipe concernés.

Violence et non-respect des biens et des personnes : Tout comportement nuisible aux autres sera systématiquement sanctionné en fonction de la gravité des faits. Le remboursement des dégradations matérielles sera à la charge du fautif.

Bilan enfant : À la fin du séjour, il sera demandé à chaque animateur de remplir un bilan pour chaque enfant de sa chambre en référence. Les bilans détermineront si le séjour est adapté à chaque jeune pour les séjours suivants.

Photos : Les animateurs prendront des photos souvenirs pour les jeunes et les carnets de bord. Les photos ne pourront pas être diffusées sur les réseaux sociaux.

Le cahier de bord : Ce cahier pourra contenir des textes, des dessins ou des collages. Il s'agit avant tout du cahier du vacancier. Le temps calme après le repas du midi peut permettre aux jeunes de s'y poser tranquillement et de prendre le temps de créer et de remplir leur cahier dans de bonnes conditions.

VI. Éléments de sécurité affective, morale, physique

Prévention des maltraitances : La prévention de la maltraitance concerne d'abord les situations graves (violences physiques, agressions sexuelles, harcèlement, manipulation ou atteintes aux biens), que ce soit entre jeunes, entre adultes ou de la part des adultes envers les jeunes. L'équipe reste vigilante. Dès qu'il y a un doute concernant une de ses situations à risque, l'animateur en fait part directement à la direction qui prendra des mesures afin de garantir la sécurité de chacun.

La prévention concerne aussi des situations du quotidien. Certaines pratiques peuvent poser problème sans qu'il y ait de mauvaises intentions. Parfois on peut trop imposer le cadre en pensant savoir ce qui est bon pour le jeune. Par exemple, forcer un jeune à participer immédiatement à une activité alors qu'il peut avoir besoin d'observer d'abord en retrait, ou chercher à le rassurer par un contact physique sans s'être assuré que le contact est adapté pour le jeune... Tous ces comportements peuvent être vécus comme intrusifs par certains jeunes. Il s'agit de prendre cela en compte, tout en gardant en tête que ce qui relève de la sécurité physique du jeune reste non négociable. Par exemple, rester près du groupe lors d'une sortie, ne pas se mettre en danger ou mettre en danger les autres. En dehors de ces points de sécurité, le cadre doit rester souple et s'adapter au jeune afin de ne pas ajouter des contraintes inutiles qui empêcheraient le jeune de participer au séjour à sa façon.

Rapport au corps : Sur le séjour, les animateurs veillent au respect de l'intimité et du corps de chacun. Certains jeunes ont du mal à comprendre ce qui relève de leur espace personnel et où commence celui des autres. Ils n'ont pas toujours intégré la notion de pudeur. L'équipe pose donc des repères dès le début du séjour comme fermer la porte des toilettes ou de la douche, frapper avant d'entrer, respecter quand quelqu'un dit non. On donne un cadre clair avant que les situations problématiques adviennent. Par exemple, aux douches les animateurs organisent les passages, en rappelant de fermer les portes et de se changer à l'abri des regards. Il s'agit de proposer des règles simples qui aident progressivement les jeunes à mieux distinguer leur espace et à respecter celui des autres. Les animateurs montrent l'exemple en respectant eux-mêmes les espaces de chaque jeune.

Moments d'angoisse : Des moments d'angoisse peuvent survenir où le jeune se retrouve débordé ou agité. Quand un jeune vit un moment d'angoisse fort, on cherche d'abord à sécuriser. Un animateur s'isole avec le jeune et veille à ne pas le sur-stimuler. Il adopte une posture calme, avec des phrases simples, par exemple : « on s'écarte », « on va se poser »... sans chercher à tout expliquer sur le moment. Les autres animateurs s'occupent du groupe, prennent de la distance et évitent l'agitation. Le jeune est accompagné vers un espace plus calme. Le contact physique n'est utilisé que s'il y a un danger immédiat, car il peut être mal compris et ajouter à l'agitation. Une fois que la situation est apaisée, le retour au groupe est proposé.